LE GRAND CONCOURS de PIGEONS SUR BARCELONE

M. DEJONGHE
le sympathique colombophile hallunois photographié avec le pigeon vainqueur

LA NOUVELLE COMMISSION DES FINANCES

M. Mahieu, sénateur du Nord rapporteur du budget des Régions libérées

La nouvelle Commission sénatoriale des Finances a constitué son bureau. Elle a réélu président M. Clémentel; vice-présidents, MM. Jeanneney et Raiberti; secrétaires, MM. Chastenet et Milan; rapporteur général, M. Henry Chéron.

Les divers rapporteurs spéciaux ont été confirmés également. Il n'y a comme nouveau que *M. Mahieu*, sénateur du Nord, nommé rapporteur du budget des Régions libérées et des Travaux publics.

M. POINCARÉ devait être entendu ce matin par la Commission des Finances, au sujet du relèvement des traitements des fonctionnaires, et en particulier de la rétroactivité du taux minimum.

En raison de la prolongation de la séance de la Chambre jusque sept heures du matin, cette audition a été ajournée à une date ultérieure.

COUR D'ASSISES DU NORD

Inculpées de faux en écriture privée, deux habitantes d'Hellemmes sont acquittées

Les époux Leclercq exploitaient, à Hellemmes, un estaminet qu'ils vendirent en 1923. Avec l'assentiment du mari, Jeanne Deroubaix, femme Leclercq, déposa le produit de la vente, soit environ 20.000 fr., à la Banque Fourmestraux, à Lille.

La plus grande partie de cette somme devait être employée par cet établissement financier à l'achat de titres. A peu près illettré, Jules Leclercq, croyant ses fonds en sûreté, ne s'en occupa plus et fut très surpris lorsque le 24 décembre 1924, il apprit que sa femme avait contracté des dettes, notamment dans une maison de crédit « Au Bon Génie ».

Inquiet, il se rendit à la Banque Fourmestraux, où il eut la surprise douloureuse d'apprendre que sa femme avait retiré ou fait retirer la presque totalité de ses fonds et que son solde créditeur ne s'élevait plus qu'à 614 fr. 10.

Jeanne Deroubaix, sur ses entrefaites, abandonna le domicile conjugal, sans fournir d'explications à son mari.

Celui-ci porta plainte.

L'information établit que Jeanne Deroubaix avait d'abord et sans difficulté, obtenu la remise des fonds qu'elle réclamait elle-même à la banque, ou qu'elle y envoyait chercher par une dame Martin, ou même par son fils Robert, affirmant à la banque, que son mari, malade et rhumatisant, ne pouvait s'occuper de ses intérêts.

A L'AUDIENCE

Le Président Brosson. — Votre mari prétend que vous avez dépensé ces sommes avec votre ami !

L'accusée proteste énergiquement.

La femme Nossent invoque comme moyens de défense qu'elle a agi de bonne foi, pour rendre service à sa co-accusée en imitant, en recopiant dit-elle, la signature de M. Leclercq.

Elle dit n'avoir rien reçu comme prix de ses complaisances.

LE RÉQUISITOIRE ET LES PLAIDOIRIES

M. le substitut Dupuich solicite du jury une peine d'emprisonnement contre la femme Leclercq, coupable d'avoir trompé et bafoué son mari. Il abandonne l'accusation contre la femme Nossent qui n'a été qu'un instrument entre les mains de la précédente, plus rouée et plus avertie et qui a agi sans mauvaise intention.

Après plaidoiries de Me Meignié pour Jeanne Vermesse, épouse Nossent, et de Me Gustave Vanhoucke, pour Jeanne Deroubaix, épouse Leclercq, toutes deux sont acquittées.

* *

Faits graves. — L'accusé est un nommé Clovis Tondeur, 43 ans, journalier à Maroilles. L'accusation lui reproche de multiples faits répréhensibles à l'égard de sa fille.

Après réquisitoire de M. le substitut Vermullen et plaidoirie de Me Butruille, avocat, Tondeur est condamné à 7 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour.

Il est, en outre, déchu de la puissance paternelle.

Le sort de l'Arabe Abderrhaman condamné à mort

L'Arabe Abderrhaman ben Nacer, que la Cour d'assises du Nord, dans sa séance du 6 juillet, a condamné à la peine de mort pour avoir assassiné son amie, à Auby, a signé son pourvoi en cassation.

Ajoutons que les jurés ont signé un recours en grâce en sa faveur.

PROCHAINES ELECTIONS CANTONALES DANS LE NORD

Par suite du décès de MM. Chuffart et Seydoux, conseillers généraux, des élections de Conseil général auront lieu, avant trois mois dans les cantons de Pont-à-Marcq et du Cateau.

L'ORAGE DANS LE NORD DE LA FRANCE

ON SIGNALE ENCORE TROIS TUÉS

L'orage qui éclata mercredi soir, sur notre région, fut particulièrement terrible. Aux deux morts que nous signalions hier, il nous faut ajouter celle des époux Théodore Bednarzuck, sujets polonais qui, surpris par l'orage alors qu'ils se trouvaient sur l'esplanade de Pliscecourt (Somme), ont été tous deux tués par la foudre.

Dans les Flandres, à Cappellebrouck, alors qu'il se trouvait dans sa cuisine, M. Rambur, 27 ans, fut atteint par le fluide électrique et mourut peu après. La foudre en tombant alluma un incendie qui grâce à la promptitude des secours apportés par les voisins put être facilement éteint.

Au cours de la nuit, sur le littoral boulonnais, un bateau de pêche breton « Le petit Laurent » fut jeté à la côte par la bourrasque. L'équipage parvint à sortir sain et sauf.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 9 JUILLET:

Aujourd'hui, saint Ephrem.

Soleil: Lever à 4 h. 53; coucher, à 20 h. 53.

Lune: Premier quartier du 7; pleine le 14.

Bulletin météorologique pour la journée du 9 (région Nord): Mauvais temps; ciel couvert ou très nuageux, quelques averses ou orages; vent du secteur Nord, 3 à 6 m.; température stationnaire; minimum environ 12°.

Caisse d'Epargne: Séances de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30 et de 14 à 15 h. 30.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour adultes.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre: Revue.

Election d'un représentant des Sociétés de Secours mutuels AUX COMMISSIONS CANTONALES D'ASSISTANCE OBLIGATOIRE

Une réunion du Groupement des Sociétés de secours mutuels de Roubaix et ses cantons

Les délégués des sociétés affiliées au groupement des Sociétés de Secours Mutuels de Roubaix et de ses cantons se sont réunis hier vendredi, à 19 h. 30, au siège de la Mutuelle Nadaud, 50, boulevard de Strasbourg, sous la présidence de M. Maurice Gibon.

En ouvrant la séance, le Président remercie les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à son appel, et donne la parole au secrétaire, M. Edouard Dubois, pour la lecture de la lettre de M. Joseph Wibaux, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion, à laquelle il s'est fait représenter par M. Gœthals.

M. Joseph Wibaux proclame qu'il n'y a pas de candidature plus digne et plus hautement respectable que celle de M. Firmin Dubar et dit qu'il ne doute pas que l'unanimité des mutualistes acclamera son nom.

M. Gibon expose qu'il y a aux Commissions cantonales d'Assistance obligatoire, trois membres sortants qui ont bien accompli leur devoir : MM. Firmin Dubar, Edouard Dubois et Edouard Duquenne, à qui des remerciements sont adressés.

Il ajoute que M. Edouard Duquenne, pour des raisons de santé n'est plus candidat, que M. Edouard Dubois ne demande pas le renouvellement de son mandat, d'accord avec le Conseil d'Administration de la Mutuelle Nadaud ; mais que M. Firmin Dubar reste à la disposition des mutualistes de Roubaix si l'union se fait sur son nom.

M. Gibon rappelle la vie mutualiste de M. Firmin Dubar, montre le rôle si digne et si courageux qu'il a joué pendant l'occupation et dit qu'il espère que tous les mutualistes continueront leur confiance à ce beau citoyen (Toute l'assistance applaudit).

M. Firmin Dubar restant à la disposition des mutualistes, sa candidature est adoptée à l'unanimité.

MM. Salomon et Cailleux exposent ensuite leur point de vue et l'assemblée se met d'accord à l'unanimité sur la motion suivante :

Les délégués du Groupement des sociétés de secours mutuels de Roubaix et de ses cantons estiment que les trois membres sortants ont rempli leur mandat à la satisfaction de tous, qu'ils n'ont pas démérité la confiance des mutualistes et qu'il n'y a aucune raison de ne pas leur renouveler leur mandat.

En conséquence, le Groupement présente aux élections mutualistes du dimanche 10 juillet, les candidatures de M. Firmin, membre sortant, pour le canton Ouest; M. Edouard Dubois, membre sortant, pour le canton Nord; M. Edouard Duquenne, membre sortant, pour le canton Est.

Une lettre de l'Union des Sociétés de Secours mutuels

L'Union des Sociétés de Secours Mutuels de Roubaix et de ses cantons nous prie d'insérer la lettre suivante qu'elle a envoyée à tous les votants :

Cher collègue,

Nous vous prions de trouver ci-inclus une enveloppe ainsi qu'un bulletin de vote en vue de l'élection qui aura lieu le 10 juillet 1927, de 11 à 13 h., salle des Adjudications de la Mairie de Roubaix.

Nous n'allons pas nous étendre ici à vous faire les éloges des trois candidats que présente à vos suffrages notre Union, vous les connaissez suffisamment, du reste leur passé tout de dévouement à nos organisations mutualistes n'est-il pas le plus sûr garant qu'ils sauront remplir leur mandat à la Commission Cantonale d'assistance si vous leur accordez votre confiance dimanche prochain.

Aussi nous espérons que vous voterez pour nos amis, Emile Degand, Edouard Martin, Arthur Chrétien.

Veuillez agréer, etc.

Le Conseil d'administration de l'Union.

N.-B. — Les candidats ci-dessus désignés tiennent à déclarer hautement qu'en sollicitant les suffrages des délégués des sociétés de secours mutuels, ils ne visent qu'un seul but, celui de servir fidèlement les intérêts de la mutualité en se basant sur les principes de justice et de fraternité, seul façon de respecter la confiance des votants.

HALLE FLIPO. — Beurre, 18; extra, 19.50 et 20.50. Pain d'épices, 6.25. Hollande, 8.50. Café, 19. Margarine, 9.80. Biscuits, 7 à 11. 20389

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE « LA CONFISERIE » informe les détaillants (épic., boulang., pâtiss., confis.), non encore inscrits et qui désireraient faire partie de la Société, qu'ils peuvent demander, avant le 13 courant, par lettre adressée au siège, leur adhésion et leur admission à la réunion générale qui aura lieu le 19 courant, à 6 h. 30 précises, au siège, 8, rue du Grand-Chemin, à Roubaix. Sur demande, le démarcheur passera donner renseignements. 20401d

LE CARNAVAL D'ÉTÉ DU QUARTIER DE L'EPEULE

Les résultats de la tombola

Le tirage de la tombola a eu lieu jeudi soir à l'angle des rues de l'Epeule et Turenne, devant une grande affluence. La distribution des lots aura lieu chez M. Franquet, rue de l'Epeule, tous les soirs, à partir de 5 heures, jusqu'au 25 Juillet, dernier délai. Le comité se fait un devoir de remercier les membres d'honneur, les notabilités et les commerçants qui de loin ou de près ont contribué au succès de ces festivités, ainsi qu'à toutes les sociétés qui ont prêté leur concours.

Une circulaire ayant été distribuée en ville, le Comité des fêtes de l'Epeule nous prie de dire qu'il est complètement étranger à sa publication.

Les prix du concours du carnaval d'été seront remis aux concurrents à partir de lundi 11 Juillet, à 18 h. 30, chez M. Maquet, 31, rue Watt.

Le n° 12.293 gagne la cuisinière; le n° 11.600 gagne la bicyclette; le numéro 4.161 gagne le lit fer et cuivre.

Voici la suite des numéros gagnants :

4263	2416	832	3322	6393	5342	13286
1244	14393	2680	8201	11304	4671	17511
16065	1270	14800	10924	513	18982	16401
5094	13450	14410	6455	15254	1472	5592
1045	7491	12834	412	15455	17800	7531
13204	14602	5306	15413	13360	3964	14741
5171	6515	19064	2095	11173	12354	9511
1870	3206	5303	14212	5274	15334	6291
15095	15362	6562	4744	7215	4215	12581
5952	8362	1372	10585	341	14303	15682
1832	13376	15053	7772	19085	16165	11304
13863	15370	14355	7252	4203	1371	9261
5082	14190	8344	794	2016	17926	2211
19263	1863	14254	14580	1160	15001	14181
17623	7373	12242	15294	3334	893	11183
16	14563	4916	11262	9512	19136	15202
15750	10580	12370	10953	19186	1771	14592
10690	19641	6060	9792	17792	11822	12109
9213	6374	8165	332	12454	19662	313
11424	2572	7893	5531	10210	17316	10282
13342	2415	14483	15883	15554	2264	12925
5182	2863	10205	17762	17081	14531	8311
11387	2242	2373	18134	8362	11130	13251
8372	2422	6921	2426	14843	18331	1163
6935	9446	9836	8351	19262	12210	2592
15324	4892	16541	10220	18100	15240	15373
2.112	7396	4954	8504	15276	8672	2241
4281	5750	5652	5570	2365	8213	16715
12423	1224	8434	18076	13361	783	14332
14413	1486	17513	19624	16205	8003	2920
11862	6994	11574	8523	18861	7933	6933
17720	19121	19044	14795	15944	8955	14653
7001.						

BOUCAU chausse les pieds sensibles. 20339

PEUGEOT. Livrais. rapide tous modèles. Agent direct : **Venant**, 40, rue de Lille, Roubaix. 37093

Le Congrès trimestriel de la Jeunesse Catholique

La Fédération de la Jeunesse catholique de Roubaix et de ses Cantons a tenu son congrès trimestriel d'été. L'assistance fut nombreuse et la plupart des cercles d'études étaient représentés.

Après avoir réglé certaines questions d'organisation, le président M. Jean Catrice, donna la parole au rapporteur, M. André Catrice, qui exposa le sujet du congrès : « Les catholiques et le problème électoral ».

Précisant tout d'abord que la question abordée n'était nullement politique, mais bien d'ordre civique, le distingué conférencier s'attacha à montrer les rapports qu'a avec la loi morale le délicat problème du suffrage.

Puis, après avoir établi l'origine divine de tout pouvoir, il montra, dans la famille, la société naturelle dont l'Etat n'est que l'élargissement. Il n'eut pas de peine à justifier ainsi le vote familial réclamé par beaucoup de catholiques. Ayant dit aussi quelques mots du « vote des femmes », le rapporteur insista sur le devoir de conscience qu'était dans l'état présent des choses la participation au vote. Enfin, après avoir esquissé les deux systèmes principaux de votation, le scrutin majoritaire et la proportionnelle, ce dernier satisfaisant mieux la justice, il montra pourquoi et comment bien voter.

Le rapport de M. André Catrice, précis et bien ordonné, fut particulièrement goûté. Une discussion très animée s'engagea et un grand nombre d'auditeurs y prirent part : on eut notamment l'occasion de préciser l'importante question de l'autorité et de ses véritables dépositaires. L'heure tardive obligea malheureusement à écourter cet intéressant débat. Il n'en reste pas moins que le congrès a fait utilement la lumière sur un problème d'une brûlante actualité.

ECOLE PIGIER, 85, rue des Vosges. Préparat. aux aff. Comptabilité, Langues, Sténo-Dactylo. Cours indiv. Placem. grat. des élèves. 35331

Chaussures Beucau. Soul blancs, tennis, bas mer.

Le cambriolage d'une bijouterie rue de la Gare

Le Parquet est descendu sur les lieux

Tandis que la police roubaisienne procède aux plus actives recherches pour retrouver les auteurs de l'audacieux cambriolage commis dimanche après-midi, à la bijouterie Verpoort-Bossut, 116, rue de la Gare, le Parquet de Lille a tenu à venir sur les lieux mêmes afin de procéder à une enquête minutieuse.

Accompagné de l'actif commissaire de police du 1er arrondissement, M. André, les magistrats ont reconstitué la scène de l'effraction de la porte donnant sur le couloir, qui permet d'accéder aux appartements du premier étage.

Ils ont pu se rendre compte jusqu'à quel point il était possible de dévaliser un magasin en plein jour, dans une rue aussi fréquentée que la rue de la Gare.

Après ces constatations, les magistrats ont visité minutieusement le magasin et n'ont pu relever aucune empreinte digitale, ce qui laisse croire que les cambrioleurs, qui n'en sont probablement pas à leur coup d'essai, avaient pris la précaution de mettre des gants.

INSTALLATION COMPLÈTE DU BUREAU MODERNE. — Tous les modèles de **Bureaux, Classeurs, Tables de dactylos, Fichiers, Sièges** fonds bois, cannés ou cuir, à **L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, 31bis, 31ter, Grande-Rue, ROUBAIX** 20083

CHARLIE CHAPLIN, Buster Keaton, Charlie Murray. Ce soir, au **Cinéma de l'Union.** 20363

CONCOURS DU 14 JUILLET. — Programme. — Les amateurs et concurrents peuvent se procurer le programme général chez Mlles Jubé, 16, rue de la Gare, à partir d'aujourd'hui, samedi 9 juillet.

P. CORDONNIER, rue N.-D., 25. Peinture, Vitrerie, glaces. Trav. d'usin. et d'entret. T. 1.006.

L'HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS fêtera le 3 septembre (dyade de Roubaix), le 27e anniversaire de sa fondation. Le comité prie les commerçants du quartier de réserver bon accueil lors du passage du collecteur.

GALERIES FRANÇAISES, Chemiserie, rue de Lannoy, 28-30. **Le plus gd choix de la région.** SEULE MAISON SPÉCIALISÉE pour la PERCALE D'ALSACE **garantie grand teint.** 20388d

EST-CE LE PRODUIT D'UN VOL? — M. Jules Desrumaux, 55 ans, dégorgeur, domicilié, 36, rue de l'Ermitage, a trouvé hier matin, vers 4 h. 40, en se rendant à son travail, une valise, contenant un lot de tapis et de rideaux divers en fils, déposée contre le mur de l'usine Lepoutre, rue de l'Ermitage. Une enquête est ouverte.

DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE. — Réunion dimanche à 9 h. 45, Café des Sports, pour assister à la remise de décorations aux Anciens de l'Armée d'Orient.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir samedi, à 20 h., au siège chez M. Dubus : Répétition.

« MA VACHE ET MOI », Cohen Kellie et Cie, L'Usurier, ce soir au **Cinéma de l'Union.** 20364

CHORAL NADAUD. — **Société Nationale.** — Ce soir Samedi, à 20 h. au siège, répétition générale par M. J. Duyesburgh.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Demain Dimanche : Recette mensuelle de 10 h. à midi au siège, 8, rue du Grand-Chemin.

JOSÉ, 18bis, Gde-Rue, achète très cher : Diamants, Bijoux, Or, Argent, Dentiers. 32111

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi, à 20 h. 30 : Répétition générale au nouveau local, angle des rues du Moulin et du Hâvre.

CLUB SYMPHONIQUE AMATEUR de l'EPEULE. — Ce soir samedi, à 19 h., au siège, répétition de Jazz. Dimanche répétition générale obligatoire.

CERCLE SYMPHONIQUE DELSERNNE. — Ce soir samedi, à 19 h., répétition générale au siège.

RENAULT — Agence officielle Delfête, 96, rue Inkermann. - Téléphone 550. 31439

J'achète plus cher qu'ailleurs Bijoux, Brillants, vieil or, dent. Masquelle, 47, Gde-Rue, Rx. 32288

PHILARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — Ce soir, Samedi, répétition générale, à 20 h. 30.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — Demain Dimanche, à 11 h. 30, rendez-vous des sociétaires au local, en tenue pour la photographie; à 12 h. 30, départ en auto pour Hérinnes.

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Assemblée mensuelle demain Dimanche, à 17 h., Café Liénard, 63, rue de Lannoy.

TRES bonne réception garantie sur CADRE. SUPERMODULA 5 lampes. FRANCS : 895 l.....

A. Decoplange et Fils, Roubaix. 20115

MALO-LES-BAINS RÉOUVERTURE DU **GRAND HOTEL et RESTAURANT du CASINO**

Déjeuners et dîners à prix fixe et à la carte. — Prix fixe : 20 fr. — Dimanches et fêtes : menu spécial : 25 fr. 20333

CROIX

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — L'assemblée générale de juillet a lieu ce soir samedi, à 20 h., dans les jardins du « Bon Fraisier », carrière de l'Allumette. Les secrétaires, trésoriers, commissaires sont priés de se trouver à leur poste respectif à 19 h. 50.

UNION PAROISSIALE SAINT-PIERRE. — Les membres de l'Union Paroissiale Saint-Pierre sont informés qu'un transport par tramways réservés leur assurera le voyage à Lille-Lambersart, le 10 juillet, pour l'assemblée générale des catholiques. Départ en groupe à 13 h. 15, Croix-Blanche, tramway F. 300 places réservées.

L'UNION CHORALE a décidé de prendre part aux fêtes organisées par le Comité des Fêtes du Brucq, quartier du Sart, le 17 courant.

Elle se rendra à Ostende les 14 et 15 août pour y donner deux concerts. Nul doute que sous l'intrépide direction de son chef, M. E. Crève, la société n'obtienne le succès des années précédentes.

IL EST DEFENDU DE CONSTRUIRE SANS AUTORISATION. — M. Lecomte, entrepreneur, rue de la Laiterie, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir construit sans autorisation préalable.

M. Lecomte a déjà été condamné à la démolition de la même construction pour le même motif.

— M. Delannoy, demeurant à Roubaix, rue Daubenton, a été l'objet d'un procès-verbal pour la même infraction au règlement de voirie.

CONCOURS DE PIGEONS VOYAGEURS au profit des vieillards, infirmes et incurables assistés à domicile de la Ville de Croix. On nous communique une douzième liste de dons destinés au concours du 16 août:

25 francs (don de M. Weill-Suchet); une paire de vases (Henri Huyghe); une tête de veau (Desaere); un sucrier (Leclercq); 20 f. de viande (Deram); une posture (Dussart); un tableau (L. Barty); un lot (Anonyme); 20 fr. (J. Lamblin); 10 kilos de fèves (A. Gaelens); 25 kilos de pommes de terre (T. Decock); un collier (Anonyme); un cache-pot (J. Decottignies); un garde-fromage (J. Decottignies); une tête de veau (Delcroix); deux litres de sirop (Bilcq frères); un fruitier (J. Deugez); 5 fr. (J. Burck); 5 fr. (M. Meurisse); 10 fr. (G. Lecomte); 5 fr. (Bayard); 10 fr. (Vve Darras); une tête de veau (J. Lebas).

Les personnes qui désirent contribuer à cette belle œuvre sont priées de faire parvenir leurs dons au plus tôt au siège, 79, rue Chevreul, à Croix, ou à la Mairie, bureau des Ecoles.

ACCORDÉONISTES. — Dimanche, à 9 h. 30, Rassemblement à 9 h. 30, au siège pour la sortie. Départ à 9 h. 45.

contre le vol des rouer de secours.
LE FREDSTOP FICHET
en vente : agence FICHET et garages

WASQUEHAL

Un cheval emballé renverse un échafaudage et provoque la chute de deux ouvriers

Vendredi, vers 10 heures, un accident d'une certaine gravité s'est produit sur la place de la Poste, dans les circonstances suivantes:

M. Louis Testelin, cultivateur et marchand de lait à Wasquehal, rue du Haut-Vinage, 17, effectuait au moyen d'une voiture à un cheval ses livraisons dans le quartier de la Poste, quand soudainement son cheval prit peur et s'emballa.

Au cours de sa course, l'animal parvint sur la place de la Poste, où la voiture accrocha et renversa un échafaudage sur lequel étaient occupés deux ouvriers cimentiers. Les deux ouvriers furent projetés sur le sol d'une hauteur de quatre à cinq mètres et l'un d'eux, Antonio Favret, sujet italien, demeurant à Wasquehal, avenue de la Victoire, fut relevé assez sérieusement blessé. Son camarade, Pierre Bortolli, plus heureux, s'en est tiré sans aucun mal.

M. Antonio Favret, qui se plaint de douleurs internes, a été reconduit à son domicile, où M. le docteur Berthou est venu lui donner les premiers soins.

La gendarmerie de Roubaix est descendue sur les lieux pour ouvrir une enquête.

FEDERATION NATIONALE CATHOLIQUE. — Le Comité de l'Union Paroissiale Saint-Nicolas nous prie de rappeler à ses adhérents désireux de profiter du tramway Mongy, qui sera mis à leur disposition, qu'ils doivent se trouver très exactement à 13 h. 30, à l'arrêt du pavé de Lille.

SUCCÈS SCOLAIRES. — Parmi le personnel enseignant de l'école des filles du Centre, Mlle Boulogne vient d'obtenir à la Faculté des lettres le Certificat supérieur d'histoire moderne et contemporaine. D'autre part, Mlle Marie-Thérèse Lesur a été admise à l'école primaire supérieure de Roubaix et Mlles Raymonde Favier et Simonne Favier ont été admises à l'école Pratique de commerce et d'industrie. Toutes nos félicitations aux nouveaux lauréats.

CHIFFRE D'AFFAIRES (Capreau). — Le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires qui devait être effectué jeudi prochain, au débit de tabacs rue de Tourcoing, est remis au jeudi suivant, à cause de la fête nationale. Le jeudi 21 juillet, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h., on percevra la taxe pour les forfaitaires et les commerçants payant mensuellement.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Flipaux, libraire, rue Ferrer, Wasquehal. 20088

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion de la fête nationale, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin, les nuits des 13, 14 et 15 juillet.

LA FANFARE. — Aujourd'hui samedi, à 20 h. 30, répétition générale, au siège, rue Jean-Macé.

FASHIONABLE, 89, boulevard de la Liberté, LILLE

Pendant ce mois seulement, Costume veston pour Messieurs et un Costume tailleur, doublé soie, pour Dames, au prix spécial de 450 fr. Sur mesure, tissu pur peigné.

WATTRELOS

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Assemblée générale, demain dimanche à 10 h. au siège, 15, Grand'Place.

L'UNION AMICALE DES ARCHERS DE MA CAMPAGNE vient d'enlever dans le concours qui eu lieu à Roubaix dernièrement, le challenge René Wibaux. Une commission s'est formée au sein de la société pour fêter dignement ce beau succès. La fête aura lieu prochainement.

LUNETTES, pince-nez, baromèt., thermomèt. **Herbor**, 10 **Demortier**, 62, r. Crétinier, Wos.38187

LA MUSIQUE MUNICIPALE A MOUSCRON. — Invitée par la Municipalité mouscronoise à venir donner en cette ville, un grand concert artistique, la Musique municipale de Wattrelos se rendra à Mouscron, demain dimanche, par le train partant d'Herseaux à 17 h. 15.

A L'OCCASION DE LA FETE NATIONALE, les débitants de boissons, cafetiers et tenanciers d'autres lieux publics pourront laisser leurs établissements ouverts pendant les nuits des 13, 14 et 15 juillet. Ils pourront aussi, du 13 au 15 juillet, jouer ou laisser jouer de la musique et laisser danser, mais seulement jusqu'à une heure du matin.

CONTRAVENTIONS. — Le service de police a dressé procès-verbal à charge de MM. François Ladrisou, demeurant rue de l'Union, pour défaut de renouvellement de carte d'identité d'étranger, et de Gérard Ellebaut, demeurant à Avelghem (Belgique), pour excès de vitesse et défaut de plaque d'identité à sa motocyclette.

— " Donnes lui une frite à ton chien ! "
— " Non mais !... elles sont frites à l'
HUILE DE TABLE DES CHARTREUX
c'est pas fait pour les chiens !

PAIEMENT DES SECOURS. — On paiera, 1, rue Jean-Jaurès, le mardi 12 juillet, de 9 h. à 11 h. 30, les allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel. Se munir de la carte d'identité.

DISTRIBUTION DE VIANDE. — A l'occasion de la Fête Nationale, une distribution de bons de viande aux indigents qui reçoivent habituellement des bons de pain du Bureau de bienfaisance, sera faite, 1, rue Jean-Jaurès, le mercredi 13 juillet, de 10 h. 30 à 12 h. Se munir de la carte numérotée.

CHORAL MIXTE « LES GAIS ROSSIGNOLS ». — Répétition générale ce soir samedi, à 20 h. 30.

Vous trouverez des cache-radiateurs et devantures de cheminées les moins chers 29, rue du Bois, à Roubaix. 20236

LANNOY

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES ŒUVRES POST-SCOLAIRES DU CANTON DE LANNOY. — On nous prie d'insérer :

Une souscription est ouverte en faveur des œuvres postscolaires de la Fédération des Amicales du canton de Lannoy. Les délégués chargés de son organisation confirment leur lettre à laquelle était joint un bulletin de souscription et une enveloppe de retour. Ils demandent qu'on veuille bien y répondre dans le plus bref délai, afin de permettre la bonne organisation de la grande manifestation éducative d'Ascq, qui doit se dérouler le 31 juillet. Les amis de l'école et de ses œuvres, désireux de souscrire, peuvent envoyer leurs fonds, soit au secrétaire fédéral, 1, rue Jules-Guesde, à Hem, soit à M. le Directeur de l'école Michelet, à Lannoy.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES. — A **Hem-Petit-Lannoy,** aujourd'hui samedi, de 9 h. à 10 h. 30, au débit de boissons Desmet.

A Leers, le lundi 11 juillet, de 9 à 11 h., au débit de tabac Lory, rue de Wattrelos.

A Leers, le mardi 12 juillet, de 8 h. 30 à 11 h., au débit de tabac Lory, rue de Wattrelos.

A Sailly, le mercredi 13 juillet, de 9 h. à 10 h. 30, au débit de tabac Delacroix, rue de Lannoy.

LYS

TAXE MUNICIPALE SUR LES PIANOS. — La ville de Lys étant autorisée à percevoir à son profit une taxe sur les pianos, orgues et harmoniums, toute personne possédant un de ces instruments de musique à clavier est tenue d'en faire la déclaration écrite à la Mairie, 1er guichet, jusqu'au 31 juillet.

L'EAU POTABLE. — Malgré plusieurs avis, certaines personnes se procurent de l'eau aux bornes fontaines pour le nettoyage de leurs habitations et l'arrosage de leurs jardins. Il est rappelé une dernière fois aux habitants que l'eau potable doit servir exclusivement pour l'alimentation familiale, et qu'il est formellement interdit de s'en servir pour d'autres usages. Des contraventions pourront être dressées contre les personnes qui continueraient à faire un emploi abusif de cette eau. D'autre part, il est interdit aux personnes étrangères à la Ville de s'approvisionner d'eaux aux fontaines de cette ville.

HEM

ŒUVRE MUNICIPALE DES JARDINS OUVRIERS. — Dans sa réunion du 6 juillet, la Commission municipale a procédé à la désignation officielle des membres du jury des différents concours-exposition et d'entretien qui auront lieu le 17 juillet: M. Léon Mœrman, maître-jardinier à Hem, diplômé de l'Ecole d'agriculture de Tourcoing; M. Alfred Delattre, maître-jardinier à Hem, diplômé de l'école d'agriculture de Tournai; M. Désiré Deprince, jardinier-maraîcher à Hem, 50 années de pratique dans le métier. Tous trois sont reconnus dans la commune pour leurs compétences professionnelles incontestables. La Commission ne pouvait faire un meilleur choix; qualité et impartialité sont réunies pour la bonne réussite du concours.

De nombreux prix sont déjà arrivés et notamment une superbe montre pour homme offerte par Mme Reboux, directrice du « Journal de Roubaix ».

Nous publierons prochainement le règlement du concours.

FETE DES JARDINS OUVRIERS DU 17 JUILLET. — La Commission municipale nous prie de rappeler aux détenteurs de jardins désirant participer au concours, qu'ils doivent se faire inscrire le plus vite possible, chez M. Derly, adjoint, 14, boulevard Delory. De nombreux et beaux prix récompenseront les lauréats. Il est, en outre, rappelé que les produits devront être apportés de 16 juillet, entre 18 et 21 h., à la salle du Tilleul. Tous les détenteurs de jardins ont droit à une invitation pour eux et leur famille, en vue de la fête de l'après-midi. La réclamer chez l'adjoint Derly.

Les adhésions pour le banquet seront reçues jusqu'au 14 juillet, à minuit, dernier délai.

AU CIMETIÈRE. — L'Administration municipale prie les familles qui ont des chapelles ou croix sur le dernier carré de droite, de bien vouloir les enlever dans un délai de trois mois à partir de ce jour.

— Les familles qui possèdent des concessions perpétuelles ou trentenaires, sont invitées à prendre leurs dispositions pour le nettoyage de ces concessions.

EAU POTABLE. — Il est interdit de prendre de l'eau aux bornes fontaines sans une autorisation pour ce qui concerne les fermiers et entrepreneurs. Tous les habitants sont autorisés à s'approvisionner aux fontaines publiques mais exclusivement pour leur usage familial. Les personnes étrangères à la commune qui s'approvisionnent à Hem, s'exposent à des poursuites.

TOUFFLERS

FÉDÉRATION NATIONALE CATHOLIQUE. — Vu le nombre important des adhérents participant au Grand Meeting du 10 juillet, il y a nécessité de partager le départ par autos en deux équipes : une première équipe composée des plus jeunes, partira de chez M. Picavet à 1 h. 15 ; la seconde équipe partira dès le retour des autos, vers 2 h. 15.

La liste sera affichée sous le portail de l'église.

ASCQ

RÉCEPTION D'UN PREMIER PRIX DU CONSERVATOIRE. — Jeudi soir, à 20 h., à la Mairie, le Conseil municipal a reçu M. Charles Libre, qui a obtenu au Conservatoire de Lille, le 1er prix de clarinette. M. Hector Delatter, conseiller, félicita le lauréat de son brillant succès et offrit, ainsi qu'à ses camarades de l'philharmonie, un vin d'honneur.

ANNAPPES

LA CONSULTATION DE NOURRISSONS du 14 juillet est remise au lendemain, vendredi, à 15 h., à la Mairie.

A. Marchandier LILLE 11 Rue St Pierre St Paul. TSF
1000 Postes Galène depuis 29 frs 50
Toutes pièces détachées pour construire soi-même.
Ebonite - Bakélite toutes dimensions. 376
Poste véritable ETMA